

École du Domaine-Vert-Nord

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école du Domaine-Vert-Nord pour l'année scolaire 2025-2026 tenue le mardi 24 mars 2026 à 18h30.

1. Ouverture de l'assemblée à 18h35.

Présences :

Mélanie Beaulieu	Keven Landry
Stéphanie Ferland	Marie-Lou Lepage
Yannick Bareil	Pascal Beauchamp
Geneviève Girard	Claudie Morel
Laurence Gonthier	Guillaume Pontbriand
Marie-Josée Marcotte	
Chantal Guénette	

Absence : aucune

2. Parole au public

Aucun public

3. Adoption de l'ordre du jour

CÉ 25/26 03-24-205

Il est proposé par Pascal Beauchamp et appuyé par Laurence Gonthier d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion tenue en janvier et suivi

CÉ 25/26 03-24-206

Il est proposé par Laurence Gonthier, et appuyé par Marie-Lou Lepage, d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité

5. Consultations :

a) Code de vie → Contrat d'harmonie 26-27

CÉ 25/26 03-24-207

Mélanie explique que le code de vie a été modifié en lien avec le téléphone cellulaire et le vouvoiement. Aussi, il y a l'ajout d'énoncés légaux.

Il est proposé par Yannick Bareil, et appuyé par Marie-Josée Marcotte, d'approuver le code de vie.

La proposition est approuvée à l'unanimité

b) Grilles-matières et classes 6^e année (PAI et projets)

CÉ 25/26 03-24-208

À chaque année, Mélanie doit consulter les membres sur la grille-matières pour l'année 2026-2027. Elle explique la raison de l'art dramatique dans notre grille. Dans le programme PAI et projets, il y a un spécialiste en art dramatique et un en arts plastiques.

Il est proposé par Geneviève Girard, et appuyé par Marie-Lou Lepage, d'approuver la grille-matières et les projets en 6^e année.

La proposition est approuvée à l'unanimité

c) Règles de fonctionnement SDG 26-27

CÉ 25/26 03-24-209

Attendu que, conformément à l'article 77.2 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement doit adopter, sur la base de la proposition de la direction de l'école, les règles de fonctionnement du service de garde, établies en conformité avec les modalités d'organisation convenues avec le centre de services scolaire en vertu de l'article 256 LIP;

ATTENDU que, conformément à l'article 4 du Règlement sur les services de garde en milieu scolaire, un document dans lequel sont clairement établies les règles de fonctionnement du service de garde doit être remis au parent de l'élève qui y est inscrit, au moment de l'inscription et chaque fois qu'une modification y est apportée;

ATTENDU que les règles de fonctionnement adoptées par le conseil d'établissement doivent être conformes aux orientations la Politique organisationnelle des services de garde du CSSMI (SEJ-18);

ATTENDU que les contributions financières déterminées dans les règles de fonctionnement pour les différents types de fréquentation doivent être conformes à la Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08);

ATTENDU que les règles de fonctionnement doivent être conformes au modèle proposé par le CSSMI;

ATTENDU les discussions que le conseil d'établissement a eues au sujet du fonctionnement du service de garde en respect des besoins et de la réalité de leur milieu;

Il est proposé par Chantal Guénette, et appuyé par Marie-Lou Lepage, D'ADOPTER les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2026-2027, qui sont déposées en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.

La proposition est adoptée à l'unanimité

d) Critères de sélection d'une nouvelle direction

CÉ 25/26 03-24-210

Il est proposé par Laurence Gonthier, et appuyé par Guillaume Pontbriand, d'adopter les critères de sélection suivants :

- Démontrer de l'intérêt face à la vision de l'école et du projet éducatif ;
- Adhérer aux valeurs véhiculées à l'école et en assurer la promotion ;
- Poursuivre le travail amorcé afin de maintenir le souci d'harmonisation des pratiques pédagogiques et collaboratives des intervenants ;
- Poursuivre la sensibilisation auprès des parents face à l'importance de leur rôle dans la vie scolaire de leur enfant ;
- Adhérer à une gestion participative et collaborative où chacun des membres de la communauté éducative peut être actif et responsable ;
- Avoir une proximité avec la communauté ;
- Promouvoir et adhérer aux habitudes de vie saine et active ;
- Placer l'élève au centre des réflexions ;
- Prioriser le développement pédagogique de tous les intervenants ;
- Être présente physiquement auprès des élèves et au sein du personnel.

La proposition est adoptée à l'unanimité

e) Principes directeurs encadrements des contributions financières 26-27
CE 25/26 03-24-211

Mélanie présente les principes directeurs des encadrements des contributions financières pour l'année 26-27.

Il est proposé par Marie-Josée Marcotte, et appuyé par Claudie Morel, d'approuver les principes directeurs des encadrements des contributions financières.

La proposition est approuvée à l'unanimité

6. Campagne de financement reportée en 27-28

Mélanie explique que les représentants de notre conseil d'élèves ont soumis l'idée que chaque élève puisse avoir un chandail à l'effigie de notre école. Ils composeront une lettre aux membres du conseil d'établissement afin de présenter leur projet.

7. Reconnaissance d'une bénévole DVN

Nous proposons M. Gilles Grenier. Il est le grand-papa de Mila Lepage et d'Olivia Lepage. Il nous aide quelques fois par semaine à la bibliothèque.

8. Suivi projet éducatif étape 2 → plan vente de garage

La lettre sera envoyée le 7 avril. Ce sera premier arrivé, premier servi.
La vente de garage est le 6 juin et sera déplacée au 7 juin en cas de pluie.

9. Informations

Mot de la direction

- Proposition d'annuler la rencontre d'avril. Les membres acceptent.

Mot des enseignants

- Les auditions de DVN en spectacle sont commencées.
- Le spectacle aura lieu le 7 mai.
- Les 1^{re}, 2^e et les 5^e années sont allés au spectacle de la magie de la chimie au théâtre Lionel-Groulx.

- Cache-Cache dans l'école.
- Les jeux Olympiques étaient présents à DVN
- Carnaval au préscolaire

Mot du service de garde et du personnel de soutien

- Un bon roulement de personnel.
- Mme Josée revient progressivement.
- Sondage sur la violence et l'intimidation dans toutes les classes de l'école.
- Au mois d'avril, ce sera le mois de la différence.

Mot du membre au Comité de parents

- Aucun membre

Mot du président

- Keven félicite les membres de l'équipe pour tout le chemin parcouru depuis l'ouverture de l'école.

10. Levée de la séance

La séance est levée à 20h08.

Président

Keven Landry

Secrétaire

Stéphanie Ferland